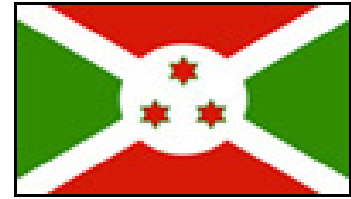


# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE DIRECTION DE L'ACTION HUMANITAIRE CONTRE LES MINES ET RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE

**Objet: Déclaration du Burundi aux réunions intersessionnelles  
Genève, 9 et 11 avril 2014**

Messieurs les Coprésidents,

Le Burundi vous remercie pour l'organisation de ces réunions intersessionnelles et vous remercie de donner à mon pays l'opportunité de prendre la parole.

Aujourd'hui le Burundi est fier de pouvoir annoncer une excellente nouvelle: mon pays a rempli ses obligations au titre de l'article 5 et ceci avant le 1<sup>er</sup> avril 2014, délai qui lui était imparti par la Convention.

En effet, si vous me le permettez, Messieurs les Coprésidents, je souhaiterais revenir brièvement sur les activités principales qu'a entreprises mon pays afin de se conformer à ses obligations de nettoyage des zones minées.

Comme vous le savez le Burundi est Etat partie à la Convention depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004. A ce titre le Burundi avait déclaré dans le contexte de l'article 5 avoir des zones minées sur son territoire.

Entre mai 2005 et mai 2006 une enquête non technique avait menée pour identifier les zones soupçonnées de contenir des mines et des restes explosifs de guerre. L'enquête avait été conduite dans tout le territoire national sauf aux lisières des réserves naturelles de la Kibira et Rumonge et à l'intérieur de ces réserves à cause de l'insécurité causée par un mouvement rebelle qui n'avait pas signé l'accord de cessez-le-feu avec le gouvernement. A l'époque 235 zones avaient été identifiées et le Burundi les avait nettoyées et remises à disposition avant la fin de l'année 2008.

Avec le Burundi devenant progressivement plus stable, les lisières des réserves naturelles sont redevenues des endroits où l'on pouvait à nouveau s'aventurer et le Burundi a voulu savoir s'il y avait d'autres zones suspectes.

Pour ce faire, le Burundi a mené des enquêtes. A la lisière de la réserve de Rumonge aucune zone de ce type ne fut identifiée et à la lisière de la réserve de la Kibira, 58 zones soupçonnées de contenir des mines antipersonnel ont été mentionnées par les populations.

Avec le soutien technique de MAG et le soutien financier du gouvernement SUISSE, la Direction Générale de la Protection Civile a ensuite mené une enquête non technique et 10 des 58 zones originellement mentionnées ont été confirmées comme réellement suspectes. La plupart de ces zones étaient situées autour de pylônes électriques. Le nettoyage de ces 10 zones a eu lieu entre avril et octobre 2011 et a été effectué par les démineurs nationaux avec le soutien de MAG.

En décembre 2011, le Ministère burundais de l'Énergie et des Mines a demandé officiellement au Ministère de la Sécurité Publique d'assister dans l'identification de zones soupçonnées de contenir des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre dans les réserves naturelles de la Kibira et de Rumonge, les zones étant situées sous des pylônes électriques.

Ces zones étant sécurisées depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu avec le dernier mouvement rebelle en 2009, le Ministère de l'Énergie et des Mines a alors demandé que tous les pylônes qui auraient été protégés par des mines pendant la crise de 1993 soient vérifiés de la même manière que les 58 autres zones situées aux lisières de la réserve naturelle de la Kibira. Cette vérification permettrait de nettoyer les zones sous pylônes minées et de permettre aux équipes de maintenance du Ministère de l'Énergie d'effectuer leur travail en toute sécurité.

En janvier 2012, les agents du Ministère de l'Énergie ont transmis au Ministère de la Sécurité Publique une liste de 163 zones soupçonnées. De fin octobre à fin novembre 2012, l'équipe de déminage de la Protection Civile a conduit une enquête non technique dans 97 zones suspectes autour des pylônes et sur le site d'une ancienne position militaire. 6 zones sous pylônes et l'ancienne position militaire ont été confirmées comme zones dangereuses mais l'enquête qui était financée par la compagnie nationale d'électricité REGIDESO n'a pas pu être terminée par manque de fonds. A ce stade le Burundi devait encore enquêter les 66 zones restantes.

Afin de pouvoir remplir ses obligations dans les délais, la Direction de l'Action Humanitaire contre les Mines (DAHMI) avec le soutien technique de MAG, a sollicité l'aide internationale pour pouvoir financer et mener à bien l'enquête non technique des zones restantes et l'identification des futurs besoins en termes de déminage. Le gouvernement SUISSE qui avait par le passé déjà financé des activités de déminage au Burundi a de nouveau répondu présent et a été d'accord de fournir un appui au Burundi pour clarifier ce qu'il restait à faire et finaliser le déminage à travers le financement du projet préparé par la DAHMI et MAG.

Le Burundi a également eu la chance de bénéficier de la venue d'un expert du CIDHG qui a permis d'évaluer plus précisément ce qu'il restait à faire, à savoir une enquête non technique de 66 zones sous pylônes et 22 anciennes positions militaires. Il avait été convenu que si des preuves directes ou évidentes devaient être découvertes, une enquête technique suivrait immédiatement et le déminage s'appliquerait seulement aux parties qui sont confirmées minées par l'enquête technique.

#### **Situation en 2012-2014**

- ENT (enquête non technique) et ET (enquête technique) sur des pylônes électriques (Bubanza, Bujumbura, Bururi);
- Financement par la Confédération Suisse et l'appui de MAG:
- ❖ 163 pylônes électriques visités

- ❖ 14 pylônes ont fait objet d'ET et nettoyés de mines et de REG;
- ❖ ENT et ET sur les anciennes positions militaires (Bururi et Makamba);
- ❖ Au total, 23 anciennes positions militaires visitée
- ❖ 8 ont fait objet d'ET et nettoyées de mines et de REG;

Avant de terminer, je souhaiterais remercier tous les partenaires qui ont soutenu de près ou de loin nos efforts pour réaliser notre objectif d'un Burundi remplissant nos obligations au titre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Plus particulièrement aujourd'hui je souhaiterais remercier vivement la Confédération SUISSE pour son soutien financier ainsi que MAG pour le soutien technique et le travail accompli au Burundi.

Egalement, je souhaiterais remercier l'Unité d'appui à l'application de la Convention pour les conseils prodigués tout au long du processus.

Nous lançons par ailleurs un appel à la communauté Internationale , au GICHD, aux organisations des Nations unies pour venir en appui au programme PSSM du Burundi dans la recherche d'une solution optimale de la gestion de munitions des magasins et abris des centres urbains là ou il ya beaucoup d'agglomérations aux alentours et leurs délocalisations au mieux pour la prévention d'une catastrophe d'explosion au Burundi telle que le Congo Brazza et autres pays l'ont connu les jours passés.

Je vous remercie pour votre attention.

Léonce MUSAVYI  
Directeur de l'action Humanitaire contre les  
et les Engins non Explosés  
musleonce@yahoo.fr  
+25779927335  
+25778650658  
Fixe:+25722274239

# MINE ACTION IN BURUNDI: ACCHIEVEMENTS AND CHALLENGES

Presentation by MUSAVYI Léonce, Director of  
Humanitarian Action against Landmines and  
unexploded ordnance

## PRESENTATION

- Introduction
- History
- Achievements since 01 April 2004
- IMSMA mapping and terrain views
- The Ottawa Convention: Status on Burundi
- Constraints / Challenges
- Conclusion

## Introduction

Signature, Ratification and implementation the Ottawa Convention by BURUNDI

- ❑ **Accession of Burundi: 3 December 1997**
- ❑ **Ratification : 22 July 2003**
- ❑ **Instrument of Ratification: Act No 1/010/ on 22 July 2003**
- ❑ **Enacted by : Act no 1/30 on 10 October 2008**
- ❑ **Entry into Force : 1 April 2004**
- ❑ **Deadline: 1 April 2014**

## History

- ❑ Burundi has experienced a decade of crisis and internal conflict.
- ❑ the Arusha Accords and the cease-fire;
- ❑ AP and AC mines without distribution plan;
- ❑ casualties were reported (deaths, injuries, disabilities);
- ❑ The Ministry of Public Security / General Directorate for Civil Protection Department through its Humanitarian Action against Landmines and explosive remnants of war Dahmi (OM No. 530/1010/CAB/2007 of 29.10.2007) is National authority for Action against Mines in Burundi.

## Achievements since April 1, 2014

- I. Mine Risk and ERW risk Education (MRE)
- II. Humanitarian Demining
- III. Stockpile Destruction
- IV. Mine and ERW victim assistance
- V. Advocacy

## I. Mine and ERW Risk Education(MRE)

- HIB (Apr 2005) : 72 240 persons educated
- MACC (2003 – 2005) : under BINUB and UNDP
- UNICEF: teaching tools

## II. Humanitarian Demining: DCA,FSD,MAG

- ❑ Three demining NGOs: DCA, FSD, MAG
- ❑ financial contributions from the European Union, the Netherlands, Sweden, France, Switzerland, Belgium, Great Britain, Germany, Canada, Japan, International Centre for Humanitarian Demining Geneva, UNICEF and UNDP as well MAG and CPADD Benin
- ❑ **11** Suspected Hazardous Areas (SHA) (Nov 2008) cleared by national teams with MAG assistance on the outskirts of Kibira (April - October 2011).
- ❑ 100% of SHAs in 2005-2006 have been cleared by 2008.

## REGIDESO

### Situation in 2012-2014

- NTS (Non-Technical Survey) and TS (Technical Surveys) around power lines in Bubanza, Bujumbura, Bururi;
- Funding by the Swiss Confederation and the support of MAG:
  - ❖ 163 electricity pylons visited
  - ❖ 14 pylons were subject to Technical Surveys and cleared of mines and ERW

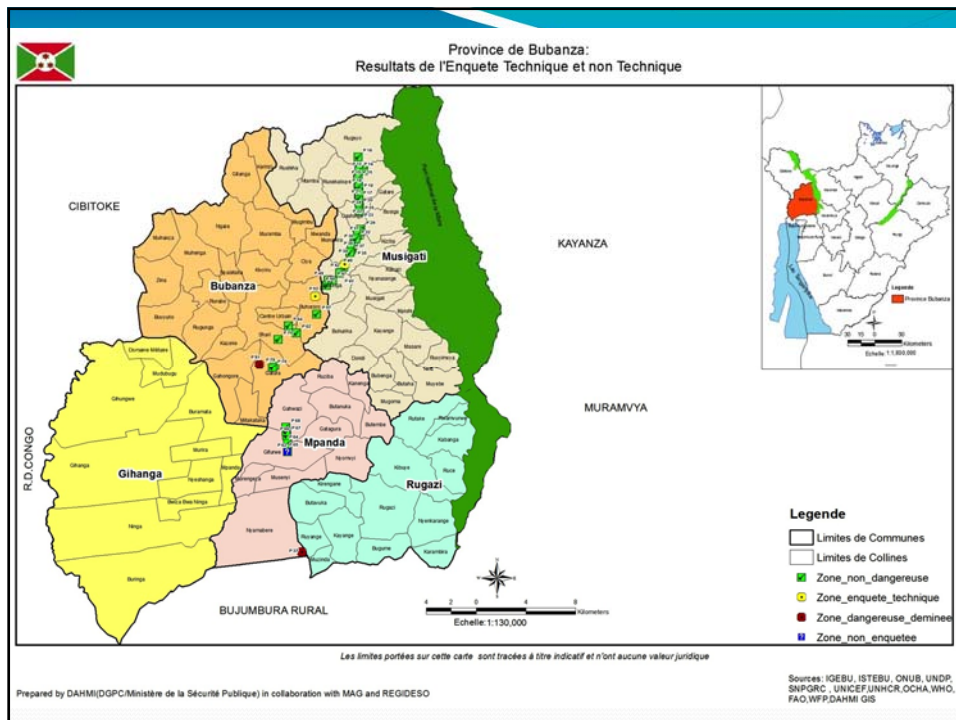
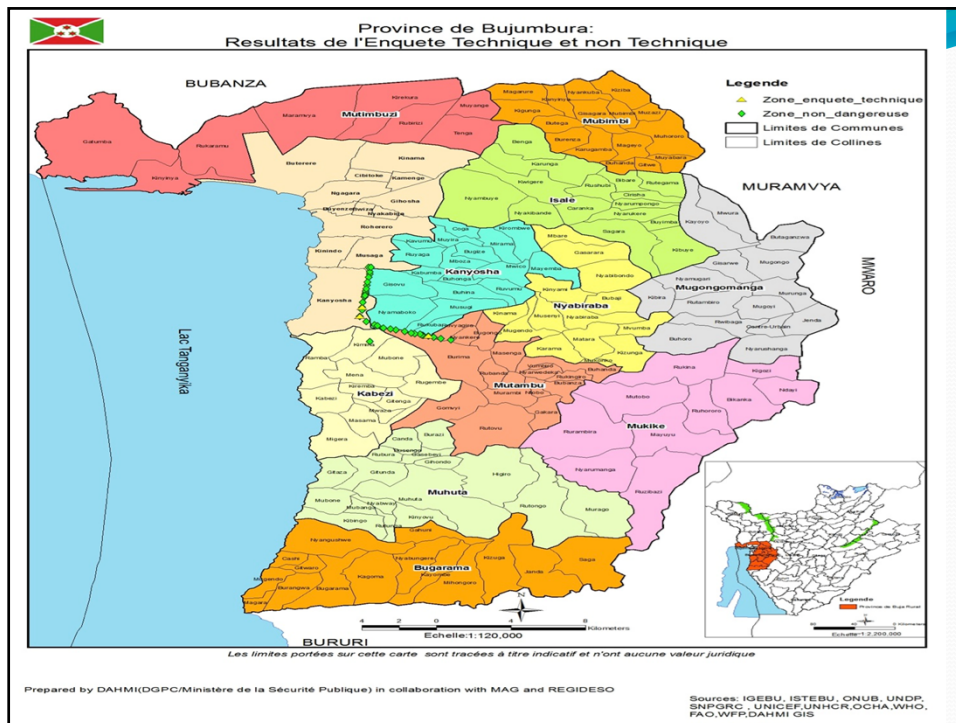
## Anciennes Positions Militaires

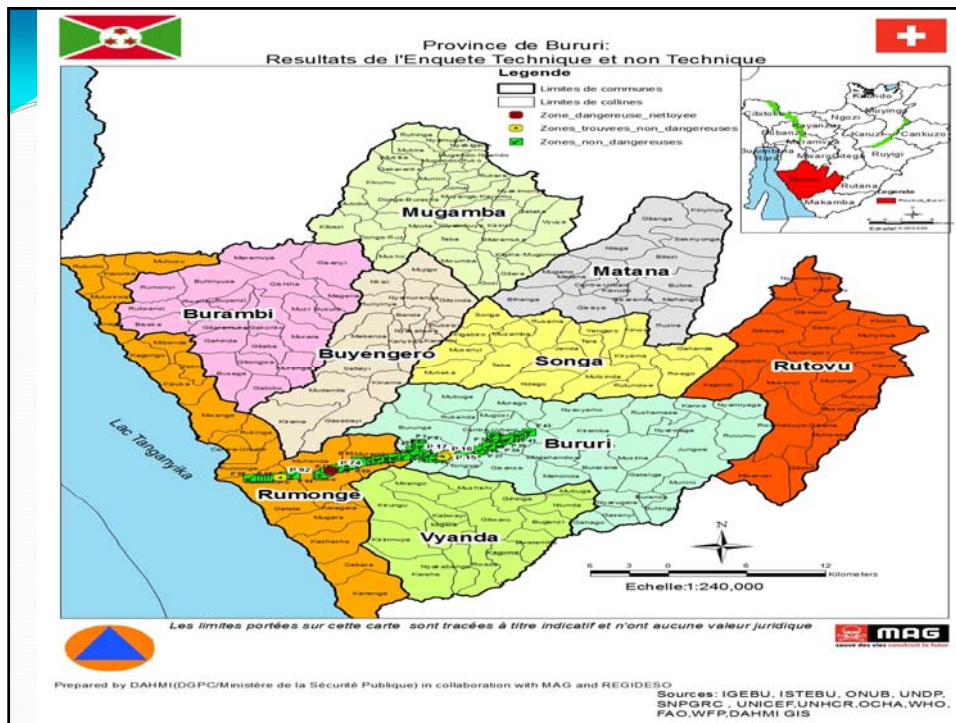
- ❖ NTS and TS on former military installations (Bururi and Makamba);
- ❖ A total of 23 former military positions visited
- ❖ 8 were subject of TS and cleared of mines and ERW

## Results

- During TS on pylons and former military positions, 6 AP mines were discovered including 5 POMZ 1-2M and 1 TS50;
- Discovered mines destroyed in-situ;
- The pylons were returned to REGIDESO
- The cleared lands were returned to the local population







## The Case in Pictures



*A TS-50 AP mine discovered on a former military installation*



*Preparation for clearance around power lines.*



*Recovered mines and ERW waiting to be destroyed in-situ.*



*Preparations for destroying mines and ERW in-situ.*

### III. Stockpile Destruction

- ❑ Monday, March 17 2008: destruction of the entire stock including 664 mines (591 POMZ and 73 TS 50 held by the National Defence Force (FDN).
- ❑ In-situ destruction of mines and ERW found in the DMZ.

### IV. Victim Assistance

- ❑ Many disabled persons were provided wheelchairs and other assistance through key partners;
- ❑ Census work and mapping of all persons with disabilities;
- ❑ Mobilization of aid according to the needs of beneficiaries;
- ❑ Promoting socio-economic reintegration of persons with disabilities.

## V. Advocacy

- ❑ Awareness workshops, local authorities and policy makers;
- ❑ Participation in meetings and conferences at the African level;
- ❑ Participation in meetings and conferences organized by the international community;
- ❑ Participation in various conferences and debates

### The Case in Pictures



Awareness workshop opening ceremonies.



Some of the participants of the awareness workshop.



Discussion during the awareness workshop.



Group photo of the awareness workshop participants.

## Current State of Implementation of the OTTOWA Convention in BURUNDI

- ❑ The latest report of Transparency + current achievements in pollution:
  - Burundi does not produce, possess, store, nor facilitate the transfer of AP and AC mines
  - With the assistance of the United Nations and other relevant organizations, Burundi has implemented and developed national capacity for mine clearance
  - All suspected and confirmed hazardous areas are currently free of mines and ERW, and were returned to the people
  - **April 1, 2014, Burundi will have complied with the terms of the Convention and is ready to fly to the rescue of those in need.**

## Solutions to the various constraints / challenges

- ❑ Willingness of the Government to honor its commitments;
- ❑ Strengthening national capacity for mine clearance / neutralization of explosive devices;
- ❑ Cooperation / effective collaboration;
- ❑ Mobilization of funds from national partners (REGIDESO) as well as international partners, including the Swiss Confederation

## CONCLUSION

- ❑ We sincerely thank all national and international partners who have supported us in doing the noble task;
- ❑ We call on international partners to continue to assist us to continue to implement the remaining components not yet completed including **assistance to mine victims and others with disabilities**;
- ❑ We encourage those who have not honored their commitments to do so
- ❑ We are also willing to share our experiences and knowledge to other nations in need.





Thank you for your kind attention

Léonce Musavyi, Director of Humanitarian Action against  
Landmines and unexploded ordnance

BURUNDI